

Publié le 6 novembre 2020

Liban : un an après le début de la contestation, l'heure du bilan

En ce premier anniversaire du soulèvement libanais, est-ce un retour à la case départ qui se profile au Pays du cèdre ? Les chefs communautaires, notamment chiïtes, incapables de se mettre d'accord sur l'équipe gouvernementale, plongent toujours plus le pays dans le chaos. Déjà nommé Premier ministre à trois reprises, Saad Hariri a été une nouvelle fois chargé le 22 octobre de former un gouvernement. La menace de récupération du mouvement de protestation libanais par l'ancienne élite politique, corrompue et honnie, est bien une réalité.

Après avoir dirigé le pays entre 2009 et 2011 puis de 2006 à janvier 2020, Saad Hariri, l'homme d'affaires libano-franco-saoudien, soutenu par la diplomatie française, compte bien renouveler une fois de plus son engagement, quasiment un an jour pour jour après le début du soulèvement populaire qui réclamait le renouvellement intégral de la classe politique libanaise. La rue aurait-elle changé d'avis ?

Un retour très contesté

Lors d'une énième vague de contestation, des portraits de l'ancien Premier ministre, accusé d'avoir accéléré l'effondrement économique et social du pays, ont été exhibés par les manifestants. Face à la colère du peuple, [Saad Hariri](#) avait alors décidé de quitter le pays et de rejoindre Paris. C'est pourtant sans hésitation que l'ancien Premier ministre se dit prêt aujourd'hui à former un nouveau gouvernement. Et d'expliquer : «Si les partis veulent réellement stopper l'effondrement et reconstruire Beyrouth, ils doivent suivre l'initiative française».

Le constat est sans appel. La mobilisation née il y a un an s'est progressivement affaiblie. Bien qu'ayant fait tomber deux gouvernements successifs – celui de Saad Hariri en octobre 2019, puis celui de Hassan Diab, censé redresser le pays –, la contestation est à bout de souffle. Entre-temps l'explosion qui a ravagé le port de Beyrouth et les quartiers adjacents, faisant 203 morts et 6 500 blessés, ajoutée à la crise économique, sociale et politique, a anéanti le peuple libanais. Malgré ses promesses de faire toute la lumière sur cette catastrophe, le Président Michel Aoun a refusé de désigner nommément les responsables de la catastrophe, se défaussant sur le Parlement.

Les contestataires ont célébré le 17 octobre le premier anniversaire de la révolution libanaise, la *thawra*. Et c'est néanmoins Saad Hariri, dont ils avaient [réussi à obtenir le départ](#), qui est de retour aux commandes. Des tractations sont en cours pour former son quatrième gouvernement. Son programme : «constituer une équipe de spécialistes non partisans dans le cadre de la feuille de route française». De fait, le riche homme d'affaires peut compter sur l'appui de la France, tout comme avant lui son père Rafic Hariri, qui fut un proche de Jacques Chirac. Un communiqué du

mois de septembre émanant du ministère français des Affaires étrangères saluait «la déclaration courageuse de M. Saad Hariri qui démontre ainsi son sens des responsabilités et de l'intérêt national du Liban. Cette déclaration représente une ouverture dont chacun doit bien mesurer l'importance afin qu'un [gouvernement de mission soit maintenant mis en place](#)».

Le confessionnalisme, voilà l'ennemi

Bien que les manifestants aient, depuis le début du soulèvement, fustigé le confessionnalisme qui serait, selon eux, à l'origine de tous les maux au Liban, d'autres observateurs se sont démarqués de cette analyse. L'ancien ministre et avocat Michel Eddé estime pour sa part que le problème libanais ne peut être réduit au système communautaire, mais qu'il est plutôt le fait d'une mentalité sectaire dans son application. Pour lui, c'est au contraire la seule formule acceptable dans une société pluraliste telle que celle du Liban.

Pour nombre d'historiens, les fondements d'un tel système ont été imposés par l'État musulman, né après la conquête arabe du VII^e siècle. Ils estiment que le statut de *dhimmi* réservé aux non-musulmans en terre d'islam, qui a fait l'objet d'un ouvrage d'Antoine Fattal¹ en 1958, a eu pour effet d'engendrer des identités communautaires propres aux chrétiens et aux juifs, l'État musulman ne reconnaissant pas l'existence de citoyens égaux entre eux.

La conquête ottomane de 1516 a encore renforcé le communautarisme en maintenant les privilèges dont bénéficiait le Mont-Liban sous le règne des [Mamelouks](#). Les troubles confessionnels se poursuivirent dans la région jusqu'à culminer au XIX^e siècle avec les massacres à grande échelle de Zahlé et de Damas, où les chrétiens furent victimes de liquidations en masse, auxquelles l'expédition française en Syrie mit fin.

Paradoxalement, ces massacres furent la conséquence indirecte d'un édit du sultan de 1856 qui, sous la pression de la France et de l'Angleterre, instaurait une forme d'égalité entre sujets musulmans et chrétiens de l'empire. Ledit traité provoqua la colère des Druzes, bientôt rejoints par les chiites et les sunnites. Entre 10 000 et 22 000 chrétiens périrent à travers le Liban, dont quatre à six mille personnes [dans la seule ville de Damas](#). Ensuite, la proclamation le 1^{er} septembre 1920 du Grand Liban, placé sous mandat français, entérina cette réorganisation politique et administrative du Liban basée sur le régime communautaire déjà en place.

L'échec de la diplomatie française

Les [récentes déclarations](#) du secrétaire d'État américain Mike Pompeo, ainsi qu'une tribune publiée dans Le Figaro, dans laquelle il reproche à la France de ne pas désigner le Hezbollah dans son intégralité comme organisation terroriste, donnent à penser que l'administration américaine a tenté de saboter l'initiative française. «Nous allons empêcher l'Iran d'acquérir des chars chinois et des systèmes de défense aériens russes et ensuite de vendre des armes au Hezbollah, torpillant ainsi les efforts du président français Emmanuel Macron au Liban», déclarait-il alors à la presse.

1 - Antoine FATTAL, *Le Statut légal des non-Musulmans en pays d'Islam*, Beyrouth, Imprimerie catholique, 1958, réédition coll. Recherches, Dar El-Machreq, Beyrouth, 1995.

Déjà en août dernier, les États-Unis avaient accusé le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne d'avoir «choisi de s'aligner sur les ayatollahs» au pouvoir en Iran. La France, en accord avec la décision européenne de classer comme terroriste la branche armée du Hezbollah, refuse à ce jour d'appliquer des sanctions contre la branche politique de cette même formation. Pour les dirigeants chiites, cela ne fait pas de doute, les Américains n'ont pas soutenu la démarche française car elle ne cherchait pas à exclure le Hezbollah et ceux qui le soutiennent du gouvernement libanais.

Emmanuel Macron, qui s'est pourtant investi avec force dans ce dossier en effectuant deux voyages à Beyrouth et en prenant directement contact avec les différents protagonistes libanais, afin qu'ils tiennent leur engagement de former un nouveau gouvernement et de déclencher les réformes indispensables, n'aura donc pas réussi à convaincre.

De fait, le Hezbollah est toujours dans le viseur de l'administration américaine. Ce sont bien les revendications du parti chiite, allié de l'Iran et de la milice Amal de la même tendance, qui ont entravé la formation d'un nouveau gouvernement en réclamant sans condition le portefeuille des Finances, dont les chiites s'estiment récipiendaires par tradition. Pour Aurélie Daher, experte du chiisme politique et enseignant-chercheur à l'université Paris-Dauphine et à Sciences Po Paris, le schéma reste le même : «Il existe un jeu à trois au sein de l'exécutif libanais entre le Hezbollah, le parti Amal et le Courant patriotique libre du président Michel Aoun. Mais ces trois acteurs ont de nombreux désaccords, alors que l'aval de chaque parti est indispensable pour que le gouvernement fonctionne.»

La position diplomatique de la France quant au Hezbollah est bien différente de celle des États-Unis. Hervé de Charette², ministre des Affaires étrangères de 1995 à 1997, affirmait au Point il y a quelques mois : «Le Hezbollah est devenu aujourd'hui l'une des principales forces politiques au Liban, en même temps que l'une des organisations armées les plus fortes au Moyen-Orient.». Il ajoutait «Les gesticulations diplomatiques des États-Unis et d'Israël ne nous empêcheront pas d'avoir une diplomatie indépendante dans la région». L'ancien ministre des Affaires étrangères estime que la demande israélo-américaine est contre-productive. Pour lui «la diplomatie consiste justement à parler avec tout le monde, y compris ceux qui posent problème».

En Méditerranée, la bataille des hydrocarbures entre Israël et le Liban est lancée

Contre toute attente, c'est avec l'État d'Israël que les efforts diplomatiques semblent porter leurs fruits. Et pour cause, pour la première fois en trente ans, des négociations entre responsables israéliens et libanais ont vu le jour.

L'objectif de ces pourparlers est de permettre aux deux pays de statuer sur leurs frontières maritimes. La découverte de gisements gaziers potentiellement importants en Méditerranée orientale a suscité l'intérêt des pays riverains. Les négociations ont été menées sous les bons auspices de l'ONU et des États-Unis. Le Président Michel Aoun a déclaré que le Liban mise beaucoup sur la médiation américaine pour aboutir à des solutions équitables durant les

² - Hervé de Charette est l'auteur du livre : *Opération Raisins de la colère : l'histoire secrète d'un succès diplomatique français*, CNRS Éditions, 2018.

négociations qui ont débuté il y a quelques jours sur le tracé de la frontière maritime sud». Il a ensuite remercié Mike Pompeo pour le rôle de médiation de Washington dans cette affaire.

Le secrétaire d'État américain a annoncé l'envoi d'aides pour la reconstruction des quartiers dévastés de Beyrouth. Une stratégie efficace, qui permet aux États-Unis de déplacer le débat en ce temps de crise au Liban et de devenir «l'homme providentiel» de la situation. Bien sûr, envisager un accord israélo-libanais à court terme est encore prématuré, néanmoins, comme le déclare Laury Haytayan, experte libanaise en hydrocarbures, «tracer des frontières maritimes avec un pays équivaut à reconnaître l'existence de ce pays».

52 millions de dollars ont quitté le Liban entre le 17 octobre et le 31 décembre 2019, depuis 228 comptes appartenant à des personnes politiquement exposées (PEP) – dont le nombre n'a pas été précisé... Tels sont les derniers chiffres avancés par le quotidien francophone *L'Orient-Le Jour*. De toute évidence, un an après la grande contestation libanaise, rien ne semble avoir changé : la corruption, toujours présente, est bien le véritable fléau de l'ancienne «Suisse du Proche-Orient».

Marie-Pierre Roux

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr